

Solidarité Enfance Guinéenne

Bulletin d'adhésion : Année 2023

La cotisation de l'adhésion est de 20 € par an.

L'association est habilitée à délivrer des reçus fiscaux déductibles de vos impôts.

Si vous êtes imposables, vous pouvez déduire de vos impôts 66% de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Voici quelques exemples :

Vous donnez à l'association	L'association reçoit	Cela vous coûtera, Déduction faite
60€	60€	20€
100€	100€	34€

Nom	
Prénom	
Adresse	
Code postal	
Ville	
Pays	
Téléphone	
e-mail	

Cocher la case correspondante à votre choix :

Je souhaite recevoir un reçu fiscal

Adhésion simple : 20€

Adhésion et Libre contribution : 20€ plus

Don exceptionnel : 100 €

Montant total de votre participation

Votre chèque doit être libellé à : **Solengui**

Votre chèque et votre bulletin doivent être expédiés à :

Solidarité Enfance Guinéenne
11, Avenue André Dulin 17340 Yves